

Le mauvais usage de la psychiatrie en Union Soviétique et dans les Pays de L'Est

Docteur Yvonne Ferragu
Docteur Philippe Fortabat-Labatut

Domaine qui fait déjà peur, la psychiatrie n'a pas à pavoiser de l'usage qui en a été fait dans les pays privés de liberté.

Les psychiatres soviétiques se sont retirés de l'Association Mondiale de Psychiatrie en 1983, avant qu'ils n'en soient exclus. En effet, l'usage répressif qu'ils ont fait de la psychiatrie à des fins politiques, ne peut être toléré par l'ensemble du corps médical mondial qui doit rester exempt de toutes pressions, surtout politiques.

Les modes d'exercice comparatif

La psychiatrie en France se définit en Psychiatrie générale et Psychiatrie infantile que nous n'aborderons pas.

En psychiatrie générale, il existe le centre hospitalier psychiatriqué ou hôpital psychiatrique qui est « l'arme lourde », mais surtout il existe tous les soins ambulatoires (consultations externes, visites à domicile). Ceci a fait diminuer de beaucoup le nombre de lits existants en faveur de traitements plus légers.

* Les neuroleptiques font partie de l'arsenal thérapeutique, en particulier dans les thérapies des psychoses. Ils s'administrent sur indication bien précise.

* La psychanalyse complète cet arsenal.

Nous reviendrons sur ces deux procédés plus loin.

Les principaux moyens de traitement en France

Chez nous la psychanalyse a fortement contribué à la remise en cause des choix thérapeutiques (en particulier les neuroleptiques). Elle a redonné la parole aux patients et permet des ouvertures dynamiques dans les soins.

Les neuroleptiques

Sans les discréditer, ils ont un rôle plus restreint qu'au début de leur utilisation ; c'est un outil complémentaire aidant à l'amélioration de l'état. Ils appauvrissent le délire, et permettent au patient de se remettre dans le réel. Le patient peut se sentir mieux quand il délire (gênant cependant son entourage) et moins bien quand le délire est abrasé. De là toute l'ambiguïté de leur administration car l'indocilité au traitement est le risque : on touche au problème de la liberté individuelle et de la liberté publique par voie de conséquence.

Les effets secondaires des neuroleptiques

Ils sont efficaces, ils sont toxiques. On peut craindre des effets immédiats tels que : raideurs musculaires, crampes, crises oculogyres (plus spectaculaires que graves, mais douloureux), une fixité du regard, une micrographie et passivité avec manque d'entrain et de goût. Les effets lointains peuvent être des mouvements anormaux permanents plus ou moins réductibles. Ces principales complications peuvent être prévenues par l'administration de correcteurs anti-parkinsonniens dont il faut apprécier la dose. Leur administration se discute : parfois il est astucieux de ne pas les prescrire, certains malades à certaines doses ne le nécessitent pas. L'observation et la surveillance doivent alors être la règle. On peut craindre que dans le contexte de pénurie de l'Union Soviétique, la pharmacie ne soit vide en produits correcteurs, mais alors l'administration de chimiothérapie devrait être remise en question.

Notre système de soins des malades mentaux est loin d'être parfait, mais justement par son aspect parfois un peu inorganisé, il « marche ». C'est l'un des systèmes de santé parmi les meilleurs du monde.

La psychiatrie en U.R.S.S., son aspect répressif.

A l'inverse, on peut craindre que le système de soins psychiatriques soviétiques n'ait pas atteint l'aspect scientifique et pointu du nôtre.

La Russie Soviétique parle de glasnost, de transparence ? Pourquoi justement en parler ? En démocratie on n'a pas besoin de parler de ce concept, cela va de soi. Les dissidents célèbres et leurs tragiques mésaventures sont là pour témoigner des abus :

Le Docteur Koriaguine ayant osé dénoncer l'usage de la psychiatrie en U.R.S.S. à des fins politiques a été condamné à neuf ans de camp et cinq ans d'exil. En 1983 il devient membre d'Honneur de l'A.M.P. De même le Docteur Glouzman, psychiatre, fut condamné à sept ans de camp et trois ans d'exil. De même également Léonid Plioutch qui a été « soigné » pendant quatre ans par des psychiatres pour propagande anti-soviétique. Il a pu passer ultérieurement en Occident. Il est hostile à la réintégration des psychiatres soviétiques au sein de l'Association Mondiale de Psychiatrie.

Les hôpitaux psychiatriques ont été longtemps le lieu de relégation et d'oubli des dissidents, des « gêneurs » du régime, mais à partir de quand un individu gêne-t-il ? Tout est question d'appréciation : penser autrement ? être cas social à aider ? être dissident ? Où est la limite et les mesures ne sont-elles pas toujours les mêmes ?

La psychiatrie se situe aux confins de la médecine et du droit.

En France la loi de 1838 protège le malade mental contre tout abus possible ; le Procureur de la République visite les hôpitaux psychiatriques périodiquement. Il semble qu'il en soit de même en U.R.S.S. Néanmoins le champ législatif de la psychiatrie en Union Soviétique ne semble pas codifié. En U.R.S.S. les hôpitaux psychiatriques ne relèvent plus du ministère de l'Intérieur depuis 1980, mais du ministère de la Santé. Ce qui n'a pas changé : « On efface tout et on recommence »...

Les principaux psychiatres soviétiques décideurs d'autrefois sont restés en place, donc on voit mal ce qui pourrait changer des pratiques d'avant. Rien ne permet encore d'affirmer avec certitude qu'actuellement la psychiatrie « fonctionne » librement en U.R.S.S., avec indications médicales pures. Ces psychiatres bien qu'inquiétés par leurs collègues, continuent à rester influents.

Les neuroleptiques sont-ils utilisés à bon escient, ou au contraire à titre de sévices ?

Un groupe de 18 psychiatres indépendants s'est créé, qui demandent à être réintroduits dans l'A.M.P. de même les autres psychiatres aussi.

Ce qui peut évoluer dans les grandes villes peut rester statique dans la Russie profonde, les informations qui nous parviennent sont insuffisantes.

Le diagnostic soviétique est-il aussi fiable que le diagnostic français ou occidental ? Il est difficile de cerner le concept de psychose, de schizophrénie. On peut ne pas être d'accord sur le diagnostic et encore moins sur le traitement.

La psychanalyse a-t-elle une chance d'être utilisée en U.R.S.S. ?

Le changement et la réaction occidentale

Depuis le transfert de ministère, plusieurs centaines de milliers d'hospitalisés, selon certains organes de presse médicale, ont disparu des listes officielles.

Un certain nombre de psychiatres américains se sont rendus en U.R.S.S. au printemps dernier : de même les psychiatres français n'oublient pas le problème et vont régulièrement recueillir des témoignages depuis plus d'un an, d'anciens hospitalisés dans le cadre des Droits de l'Homme. Le dernier voyage remonte à septembre dernier et de ce fait le résultat n'est pas encore connu à cette heure.

Le congrès de l'Association Mondiale de Psychiatrie – Athènes, octobre 1989

Malgré que de nouveaux internements continuent à être dénoncés en U.R.S.S., la réadmission des psychiatres soviétiques au sein de l'Association était à l'ordre du jour à ce congrès d'Athènes. On pouvait voir se cotoyer la délégation officielle des psychiatres soviétiques et la jeune association indépendante des psychiatres.

Quand on parle éventuellement de psychiatrie politique, les tenants du pouvoir psychiatrique en place s'en tirent d'une pirouette : il existerait certains psychiatres incompetents, ce qui n'est pas une réponse à la dénonciation de crimes.

En Union Soviétique, il existe dix-huit hôpitaux psychiatriques spécialisés qui ont changé de ministère de tutelle en mars 1988. Au printemps 1989, les Américains sont venus voir des internés et constater si la pratique psychiatrique soviétique avait changé et en quoi ? Sur quinze personnes internées examinées, cinq n'étaient pas des malades mentaux, douze libérés n'avaient pas de désordre mental.

Début octobre, nous apprenions que les Soviétiques avaient créé une commission contre les abus psychiatriques en U.R.S.S. Ce groupe est indépendant de la santé et du pouvoir politique.

Une pétition a été signée dans le même temps en U.R.S.S. par 30 000 personnes s'opposant à la réintégration de l'Association soviétique de psychiatrie dans l'A.M.P. Ce document a été transmis à l'ambassade des Etats-Unis. De nombreux praticiens français pensent qu'il n'est pas encore l'heure de la réintégration.

La réadmission définitive n'est pas envisageable. Les durs pensent laisser à la porte de l'A.M.P. les médecins psychiatres soviétiques.

Les retards en psychiatrie se sont encore accrus ces dernières années comparativement aux autres pays et, surtout, la psychiatrie s'est pliée à l'idéologie communiste. Les mal pensants restent dans les hôpitaux psychiatriques. Le bruit d'une réadmission sans conditions fait progressivement son chemin. Vingt cinq mille psychiatres soviétiques pratiquent. Il y aura cinq cents Français à l'A.M.P. et six organisations psychiatriques à voix délibératives, soit trente trois voix françaises.

Quel est le devenir des victimes des abus ? La politique du petit pas est recommandée. Le comité exécutif, soit sept membres de l'A.M.P., recommandait au printemps dernier la réadmission à titre provisoire. La France a interprété

cela comme un passage à l'acte, un coup de force, car ce n'est pas l'Assemblée générale qui en a décidé.

Ils pourraient participer alors aux échanges internationaux sans droit de vote électif au sein de l'A.M.P. Les bourreaux des dissidents sont donc blanchis et la chose banalisée.

Il faudrait voir les effets réels des changements de ministère et la France à ce sujet est prudente. La psychiatrie soviétique actuelle méconnaît la psychothérapie, elle reste chimiothérapique et organiciste. Elle devra désormais éviter toute pression politique dans son domaine.

Le nouveau Président de l'A.M.P., le Professeur Costa e Silva pense que les pays en voie de développement et le sud doivent être représentés à l'A.M.P. Antérieurement le Président venait toujours des pays du Nord. Il pense que peu de psychiatres en fait ont visité les hôpitaux psychiatriques soviétiques. Le dérapage éthique risque de toujours exister.

La réadmission des Soviétiques dans l'A.M.P. a un caractère politique évident.

Des Hollandais, Allemands de l'Ouest et Anglais adoptent des positions fermes contre la réintégration. L'inattendu se produira. Le congrès (7 000 participants) sera exclusivement formé de psychiatres et il ne sera quasiment pas fait état des patients. Les Soviétiques ont été contraints par l'Assemblée générale à reconnaître par écrit que la psychiatrie avait été détournée à des fins de répression politique. Le préalable est l'examen des victimes sur place. L'adhésion a été acquise sur une motion ; il y aura une visite d'une commission en cours d'année pour déterminer d'éventuels abus. L'A.M.P. se satisfait ainsi elle-même.

Les psychiatres les plus compromis et mis pour l'instant au « placard » reviendront bientôt.

L'Association Indépendante des Psychiatres soviétiques a été bien évidemment admise. Le débat s'est limité à la Russie soviétique et non aux autres pays de l'Est où des abus ont été également dénoncés.

Si d'autres abus étaient dénoncés l'exclusion serait-elle acquise et immédiate. Il est permis d'en douter. Il faudrait réunir une Assemblée générale extraordinaire d'urgence. Le Professeur Morozov propose comme remède le changement de personnel (?). Il y a eu en 1989 une campagne de presse très importante sur l'aspect répressif de la psychiatrie sur le terrain. Les débats, à l'A.M.P. ont duré six heures et ont été très chauds. La perplexité a fini par subsister – les personnes ayant consulté en psychiatrie ne seraient plus fichées à vie. Les victimes seraient réhabilitées, mais comment ?

Malgré cette réintégration apparente rien n'est résolu. Cela met en lumière les disfonctionnements de l'A.M.P. Le bureau exécutif peut-il influencer sur l'Assemblée générale de l'A.M.P. Grâce aux Anglo-saxons certaines garanties ont été exigées.

C'est le pouvoir politique qui en fait pourra faire évoluer la psychiatrie avec des lois modernisées.

L'abattement fut la conclusion de ce débat et les représentants des dissidents sont repartis déçus.

Réadmettre l'U.R.S.S. est-ce donner une plus grande représentativité de l'A.M.P. ? L'ouverture qui se concrétise dans d'autres domaines en U.R.S.S. est bien timide dans celui-ci. Pourquoi réintégrer si la situation a si peu changé ? Rien n'assure la certitude vers une évolution positive.

La psychiatrie, reconnaissons-le, a mauvaise réputation dans quelque pays que ce soit.

Enfin certains journaux ont participé à l'Assemblée générale alors que d'autres, d'excellente notoriété, n'ont pu le faire. Les choix ont semblé malheureusement arbitraires alors que l'Association devrait être garante du fonctionnement démocratique de l'information sur ce sujet brûlant.